

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences humaines			Code K3EB
Bloc	3	Quadrimestre	2	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M Olivier DUCRUET			oducruet@he2b.be
Enseignants	Psychologie sociale	<i>Olivier DUCRUET</i>		
Remarque	Autres connaissances et compétences requises <ul style="list-style-type: none"> ● Savoir lire en français et comprendre le sens de la ponctuation. ● Savoir s'exprimer correctement en français (à l'oral et à l'écrit) tout en comprenant le sens de la nuance. ● Avoir une bonne orthographe. ● Savoir utiliser des sources de références (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...). ● Faire preuve d'esprit critique. ● Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ...). 			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

L'unité d'enseignement « Sciences Humaines » dispense des cours théoriques visant à susciter :

- Une réflexion scientifique
- L'intérêt des sciences humaines

dans la cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Les compétences principales visées sont :

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé

- utiliser les outils de communication existants
- développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). Il est attendu de l'étudiant d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Il est attendu de l'étudiant d'assurer une mobilisation conjointe des pré-requis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (notions de « groupe » : groupe social, types de groupes, leadership, ... ; notions d'équipe dans le cadre d'une formation en santé : communication centrée sur la personne, distance thérapeutique, entretien motivationnel ...).

L'étudiant devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

Intitulé de l'AA	Psychologie générale et clinique		Code	K2EA1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	2	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. Dynamique de groupe

- Notions de « groupe »:

Qu'est-ce qu'un groupe (social) ? Y a-t-il différents types de groupes ? Comment et pourquoi se joint-on à un groupe ? Que se passe-t-il par suite de la formation d'un groupe et de notre adhésion à un groupe ? Qu'est-ce que le leadership ? Comment un individu peut-il arriver à influencer un groupe et à le faire agir avec enthousiasme dans le sens de certains objectifs communs ? Quel effet le groupe a-t-il sur le rendement dans une activité ? Prenons-nous de meilleures décisions lorsque nous sommes seuls ou en groupe ? ...

2. Dynamique de groupe

- Notions d'équipe dans le cadre d'une formation en santé :

Intégration et contextualisation des savoirs (pré-requis & acquis) dans des situations professionnelles (communication centrée sur la personne ; distance thérapeutique ; relation thérapeutique ; entretien motivationnel ; ...).

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex cathedra et participatif en présentiel nécessitant un travail complémentaire à distance.
- La présence au cours est requise (obligatoire) et des travaux et/ou interrogations (en présentiel ou à distance), sont pris en considération pour l'évaluation finale.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés comme des annexes au syllabus et comme matière.

En complément des enseignements en présentiel, d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus".

- AEBISCHER V. & OBERLE D., Le groupe en psychologie sociale, Paris, Bordas, 1990.
- AMADO G., GUITTET A., Dynamique des communications dans les groupes, Armand Colin, coll. « U », Paris, 1997.
- MOSCOVICI S., La machine à faire des dieux: sociologie et psychologie, paris, Fayard, 1988.
- VALLERAND R.J., Les fondements de la psychologie sociale, Montréal, Gaëtan Morin, 1994.

Modalités d'évaluation	La présence au cours est requise (obligatoire) et des travaux et/ou interrogations (en présentiel ou à distance), sont pris en considération pour l'évaluation finale. Dans la cas d'une évaluation nécessaire en 2 ^e session, c'est un examen oral, portant sur la matière et un travail écrit à faire, qui sera demandé (100%). Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/session(s) peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) aux valves de l'intranet qui sont à consulter quotidiennement).			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	100%	0%	
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Oral
	L'étudiant qui aura obtenu au moins 50% des points attribués à chaque AA de l'UE aura « validé » de plein droit l'UE.			